

Découvrir la gestion des emplois et des parcours professionnels

Référence : **RESRH004**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Certification : **Aucune**

Connaissances préalables

- Connaître le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise

Profil des stagiaires

- Toute personne exerçant même occasionnellement des missions RH dans l'entreprise et amenée à engager une gestion des emplois et des parcours professionnels

Objectifs

- Connaître le cadre légal et conventionnel en matière de gestion des emplois et des parcours professionnels
- Comprendre ce qu'est une démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels et ce qu'elle implique (méthodologie et processus)
- Connaître et utiliser les outils adaptés aux besoins de l'entreprise et mis à disposition par sa Branche Professionnelle
- Mesurer la maturité de son entreprise et ses besoins pour mettre en place une gestion des emplois et des parcours professionnels
- Préconiser un plan d'action à mettre en œuvre pour une gestion des emplois et des parcours professionnels

Certification préparée

- Aucune

Méthodes pédagogiques

- 6 à 12 personnes maximum par cours, 1 poste de travail par stagiaire
- Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexions

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert Ressources humaines et gestion des compétences

Méthodes d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Contenu du cours

1. La gestion des emplois et des parcours professionnels

- Brainstorming : que savez-vous de la gestion des emplois et des parcours professionnels ? Le terme de GPEC vous est-il familier ? Qu'est-ce qu'une compétence ?
- Terminologie – rappels : parcours, emploi, poste, compétences
- Qu'est-ce que la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) ?
- Enjeux et objectifs
- Cadre réglementaire

2. Les acteurs de la GEPP

- Les acteurs à impliquer
- Articulation avec les différents dispositifs RH (recrutement, entretiens professionnels, plan de formation, passerelles de mobilité...)
- Vérifier la cohérence des différents dispositifs et outils RH internes

3. Les dispositifs et outils mis à disposition

- Les référentiels métiers et compétences
- Les études et outils mis à disposition par les Branches professionnelles d'Atlas (AGEA, Observatoire des Métiers de la Banque, OPIIEC, OMECA, OMPL, AMAFI, Observatoire des Métiers, des Qualifications et de l'Egalité Professionnelle de l'Assistance et Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance)
- Les dispositifs d'accompagnement (financiers et méthodologiques)

4. Engager une démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels

- Prendre connaissance de la stratégie de l'entreprise
- Définir les compétences recherchées
- Créer une grille croisant les objectifs et l'existant
- Définir un plan d'action et un budget
- Communiquer et impliquer
- Mettre en place un outil de suivi et des réunions projet

Notre référent handicap se tient à votre disposition au [01.71.19.70.30](tel:0171197030) ou par mail à referent.handicap@edugroupe.com pour recueillir vos éventuels besoins d'aménagements, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.